

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

PROGRAMME 2022 | 2023





Chère Madame, Cher Monsieur,

Le sport est une pratique qui permet de fédérer, de rassembler, et surtout de créer un lien unique autour d'une passion commune. Il tient une place primordiale à Chelles et surtout dans le cœur des Chellois.

C'est pourquoi nous tenons à vous offrir un large choix d'activités grâce à nos nombreuses associations et à nos multiples équipements sportifs de qualité. En ce sens, l'École municipale des sports vous propose tous les ans un programme d'activités diverses et variées destiné aux jeunes Chellois afin qu'ils découvrent et pratiquent de nombreux sports, collectifs ou individuels : plongée,

**« Améliorer
et renouveler
nos équipements
sportifs »**

capoiera, jeux d'opposition, indiana, athlétisme, VTT, tir à l'arc ou encore waterpolo, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Ces activités privilégient le sport-santé et les disciplines de plein-air, afin que la pratique sportive soit aussi bien ludique que bénéfique au bien-être physique et mental de nos enfants. Plus de 240 d'entre eux âgés de 4 à 10 ans sont accueillis à l'École municipale des sports en période scolaire et bénéficient de cours encadrés par des éducateurs sportifs dynamiques et passionnés.

Depuis maintenant 8 ans, nous travaillons quotidiennement pour améliorer et renouveler nos équipements sportifs. C'est pourquoi nous avons entrepris d'importants travaux afin de rénover l'ensemble de nos équipements. Ainsi le gymnase de la Noue Brossard a été totalement transformé et rouvrira ses portes à l'automne. Enfin, la construction du nouveau gymnase à proximité du nouveau collège Simone Veil s'achèvera à la rentrée. Ce gymnase de 2 400 mètres carré pourra accueillir jusqu'à 405 spectateurs et bénéficiera de nombreux équipements sportifs de qualité, il sera chauffé et isolé grâce à un ingénieux réseau de géothermie permettant ainsi d'importantes économies d'énergies.

Nous vous invitons à découvrir l'étendue des stages de l'École municipale des sports à travers ce programme et nous vous souhaitons une très bonne année sportive à Chelles.

Bien à vous,

Brice Rabaste,
Maire de Chelles

Philippe Maury,
Adjoint au Maire délégué
à la vie associative et sportive et à la jeunesse

Le multisports de 4 à 10 ans



Objectifs

- Favoriser l'initiation et l'éducation sportive
- Donner la possibilité à l'enfant de découvrir une palette d'activités physiques et sportives
- Créer un lien social entre l'école et les associations locales.

Quand et Où ?

4/5 ans

Samedi : Gymnase Henri Bianco de 9h30 à 10h30, ou 10h30 à 11h30, ou 11h30 à 12h30

6/10 ans

Mercredi : Gymnases Delambre, Noue-Brossard, Skatepark de 9h30 à 11h30

Samedi : Gymnases Delambre, Noue-Brossard, Cousin, H.Bianco, Stade P. Duport, Piscine R. Préault, base de Canoë Kayak, Skatepark

6/8 ans

9h30 à 11h, ou 11h à 12h30

9/10 ans

9h45 à 11h45

Les activités débuteront le samedi 10 septembre et le mercredi 14 septembre 2022.

Avec qui ?

- L'encadrement des activités terrestres est assuré par une équipe de moniteurs sportifs diplômés de la direction Sports-Jeunesse et des clubs sportifs partenaires.
- Les activités aquatiques sont encadrées par des moniteurs diplômés d'un BEESAN.



Quel contenu pédagogique ?

L'Eveil Mater (4-5 ans)

Découverte ludique des activités sportives, afin que l'enfant expérimente ses capacités physiques au travers d'activités libres ou guidées, codifiées et d'expression. Les activités sont centrées sur l'adresse, l'habileté motrice, la gestion de l'espace et la relation aux autres

(Jeux collectifs, d'art du cirque, de gymnastique, d'opposition, de course).

Multisports 1^{ère} année (6 ans)

Première approche sous forme ludique des sports de base et de plein-air ainsi que des activités d'habileté le mercredi matin. L'apprentissage favorise l'autonomie, le choix, le respect, la règle du jeu et contribue à la socialisation des enfants.

Multisports 2^{ème} année (7-8 ans)

Des pratiques innovantes sont introduites ainsi que des activités de plein-air et d'habileté. C'est le moment de l'approfondissement des activités, dans lequel les enfants apporteront une réponse motrice plus technique et plus précise. Le cadre mis en place permet de fournir des efforts variés et d'apprendre à respecter les règles.

Multisports 3^{ème} année, (9-10 ans)

Les enfants de ce groupe perfectionneront les acquis sportifs des années précédentes au travers de pratiques diversifiées comprenant le skateboard, la natation, la plongée, le kayak. Pour les activités aquatiques, l'enfant devra obligatoirement avoir le brevet de 25m, l'attestation de savoir-nager ou le test anti-panique.

Plannings

Début des activités : le mercredi 14 septembre 2022

Le mercredi matin

- Les activités se déroulent de 9h45 à 11h45 pour les enfants de 6/7 ans, et de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 8/10 ans.
- Les activités proposées privilégient les activités de plein-air et les activités d'habileté.

		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 4	Cycle 5
		Du 14/09/2022 au 19/10/2022	Du 09/11/2022 au 14/12/2022	Du 04/01/2023 au 15/02/2023	Du 08/03/2023 au 19/04/2023	Du 10/05/2023 au 21/06/2023
6/7 ans de 9H45 à 11H45	Module 1	Jeux Traditionnels (Gymnase Delambre)	Double Dutch (Maison Pour Tous Mont Châlats)	Gymnastique (Gymnase de la Noue-Brossard)	Sports collectifs (Gymnase de la Noue-Brossard)	Arts du Cirque / Sophrologie (Gymnase de la Noue-Brossard)
8/10 ans de 9H30 à 11H30	Module 2	Course d'orientation (Extérieurs Noue-Brossard)	Tir à l'Arc (Gymnase Delambre)	Badminton (Gymnase Delambre)	Skateboard (Skatepark)	VTT (Extérieurs Noue-Brossard)
<p>Cycle 1 : 14 – 21 – 28 septembre et 05 – 12 – 19 octobre Cycle 2 : 09 – 16 – 23 – 30 novembre et 07 décembre Cycle 3 : 04 – 11 – 18 – 25 janvier et 1^{er} – 08 février 2023 Cycle 4 : 08 – 15 – 22 – 29 mars et 05 – 12 avril 2023 Cycle 5 : 10 – 24 – 31 mai et 07 – 14 – 21 juin. (24 juin : fête de l'Ecole Municipale des Sports)</p>						

Gymnase Delambre : Avenue Delambre

Gymnase La Noue-Brossard : 40, Avenue de Louvois

Skatepark : 18, rue du Tir

Maison pour Tous, Mont Châlats : Avenue de Claye

Début des activités : le samedi 10 septembre 2022

Le samedi matin les activités se déroulent :

- Pour les 4/5 ans : de 9h30 à 10h30 ou 10h30 à 11h30 ou 11h30 à 12h30
- Pour les 6/8 ans : de 9h30 à 11h ou 11h à 12h30
- Pour les 9/10 ans : de 9h45 à 11h45

		Cycle 1 Du 10/09/2022 au 15/10/2022	Cycle 2 Du 12/11/2022 au 10/12/2022	Cycle 3 Du 07/01/2023 au 11/02/2023	Cycle 4 Du 11/03/2023 au 15/04/2023	Cycle 5 Du 13/05/2023 au 17/06/2023
4 ans	Cours 1 de 9H30 à 10H30 Cours 2 de 10H30 à 11H30 Cours 3 de 11H30 à 12H30	Jeux d'Equilibre et d'Expression (Gymnase Henri Bianco)	Jeux de Gymnastique (Gymnase Henri Bianco)	Jeux Collectifs (Gymnase Henri Bianco)	Jeux d'Opposition (Gymnase Henri Bianco)	Jeux athlétiques (Gymnase Henri Bianco)
5 ans	Cours 1 de 9H30 à 11H00 Cours 2 de 11H00 à 12H30 Cours 3 : 11H30 à 12H30	Jeux d'Equilibre et d'Expression (Gymnase Henri Bianco)	Jeux de Gymnastique (Gymnase Henri Bianco)	Jeux Collectifs (Gymnase Henri Bianco)	Jeux d'Opposition (Gymnase Henri Bianco)	Jeux athlétiques (Gymnase Henri Bianco)
6 ans	Cours 1 de 9H30 à 11H00 Cours 2 de 11H00 à 12H30	Jeux Traditionnels de plein air (Stade Duport rdv Gymnase Henri Bianco)	Jeux Collectifs (Gymnase Henri Bianco)	Jeux de Raquettes (Gymnase Henri Bianco)	Jeux de Lutte (Gymnase Henri Bianco)	Athlétisme (Stade Duport rdv Gymnase Henri Bianco)
7/8 ans Attention, natation de 9h45 à 11h45	Module 1 de 9H30 à 11H Module 2 de 11H à 12H30	Roller (Gymnase Delambre)	Ultimate (Gymnase Marquay)	Tir à l'arc éducatif (Gymnase Georges Cousin)	Badminton (Gymnase Georges Cousin)	Handball (Gymnase Delambre)
	Module 3 de 9H30 à 11H00	Danse (Salle Duport)	Athlétisme (Stade Duport)	Hockey (Gymnase Noue-Brossard)	Gymnastique (Gymnase Noue-Brossard)	VTT (Extérieurs Noue-Brossard)
	Module 4 de 9H30 à 11H00	Sports Collectifs Grand Terrain (Extérieurs Noue-Brossard)	Jeux d'opposition (Maison pour Tous Mont-Châlats)	Athlétisme (Stade Duport)	Natation (Piscine Robert Préault)	Natation (Piscine Robert Préault)
	Module 5 de 11H00 à 12H30	Sports Collectifs Grand Terrain (Extérieurs Noue-Brossard)	Jeux d'opposition (Maison pour Tous Mont-Châlats)	Hockey (Gymnase Noue-brossard)	Gymnastique (Gymnase Noue-Brossard)	VTT (Extérieurs Noue-Brossard)
9/10 ans de 9h45 à 11h45	Module 1 de 9H45 à 11H45	Basket-ball (Gymnase Georges Cousin)	Double Dutch (Gymnase Georges Cousin)	Skateboard (Skatepark)	Escalade (Gymnase Georges Cousin)	Athlétisme (Stade Duport)
	Module 2 9H45 à 11H45	Plongée (Piscine Robert Préault)	Badminton (Gymnase Georges Cousin)	Double Dutch (Gymnase Georges Cousin)	Waterpolo (Piscine Robert Préault)	Kayak (Base de Kayak)
	Module 3 9H45 à 11H45	Water-polo (Piscine Robert Préault)	Tennis de Table (Gymnase Delambre)	Capoeira (Gymnase Noue-Brossard)	Tir à l'arc (Gymnase Delambre)	Plongée (Piscine Robert Préault)
	Module 4 9H45 à 11H45	Athlétisme (Stade Pierre Duport)	Danse (Stade Pierre Duport)	Capoeira (Gymnase Noue-Brossard)	Indiaca (Gymnase Noue-Brossard)	Tennis de Table (Gymnase Noue-Brossard)

Cycle 1 : 10 – 17 – 24 septembre et 01 – 08 – 15 octobre
Cycle 2 : 12 – 19 – 26 novembre et 03 – 10 décembre
Cycle 3 : 07 – 14 – 21 – 28 janvier et 04 – 11 février 2023
Cycle 4 : 11 – 18 – 25 mars et 1er – 08 – 15 avril 2023
Cycle 5 : 13 – 20 – 27 mai et 03 – 10 – 17 juin.
 (24 juin : fête de l'École Municipale des Sports)

Gymnase Georges Cousin : avenue Claude Bernard
Gymnase Henri Bianco : esplanade de la Légion d'Honneur
Stade Pierre Duport : rond-point du 8 mai 1945
Gymnase Delambre : avenue Delambre
Gymnase de la Noue-Brossard : 40, avenue de Louvois
Gymnase Julien Marquay : Rue du Grand Cerf
Stade Pierre Duport : Rond-Point du 8 Mai 1945
Piscine municipale Robert Préault : Avenue Hénin
Cosanostra Skatepark : 18, Rue du Tir
Maison pour Tous, Mont Châlats : Avenue de Claye
Base de Canoë-Kayak : 5, Quai Auguste Prévost

Les tarifs municipaux 2022/2023

Depuis mai 2022, de nouvelles modalités de fixation des tarifs municipaux sont mises en place. La tarification des activités s'appuie sur le quotient familial établi par la Caisse d'allocations familiales (CAF) à partir des ressources du foyer pour l'année n-2.

Formule de fixation des tarifs municipaux : $T = (a \times QF \text{ CAF}) + b$

« T » est le tarif

« a » est le coefficient exprimé en pourcentage permettant de calculer la part variable

« QF CAF » est le Quotient familial établi par la CAF à partir des ressources n-2 du foyer

« b » est la part fixe, exprimée en euros.

Allocataire CAF : le quotient familial CAF est récupéré via la plateforme API particuliers – CAF.

Non allocataire CAF : le calcul du quotient est réalisé à partir des ressources obtenues via la plateforme API particuliers – Impôts

INSCRIPTION ANNUELLE POUR UN MERCREDI OU UN SAMEDI MATIN		Calcul : $T = (a \times QF) + b$	
Tranches quotient CAF en €	a	b	
Quotient supérieur à 0 et quotient inférieur à 260	10,000%	25,00 €	
Quotient supérieur ou égal à 260 et quotient inférieur à 1100	13,000%	20,00 €	
Quotient supérieur ou égal à 1100 et quotient supérieur ou égal à 1800	5,500%	106,00 €	
Extérieurs	308,00 €		

Prix minimal	42,00 €
Prix maximal	221,00 €

Les modalités d'inscription

Début des inscriptions le jeudi 30 juin à partir de 12h

Inscription possible jusqu'à fin octobre (Tarif année pleine. En fonction des places disponibles)



PRÉALABLEMENT À L'INSCRIPTION, PENSEZ À FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIEN FAMILIAL.



EN LIGNE

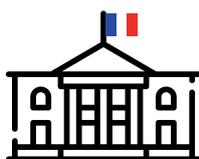
Étape 1 : Inscription

Remplir le formulaire et joindre les documents scannés suivants dans MonEspaceChellois :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois,
- brevet de 25m ou l'attestation scolaire de « savoir nager » ou le test anti panique (uniquement pour les activités kayak, waterpolo, plongée)
- attestation de la Responsabilité Civile pour les activités périscolaires.

Étape 2 : Réservation

Une fois les documents ci-dessus téléchargés dans votre formulaire, vous pourrez choisir des modules d'activités et effectuer le paiement par carte bancaire.



À L'HÔTEL DE VILLE

Les documents suivants seront demandés :

- Quotient familial en cours de validité,
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois,
- brevet de 25m ou l'attestation scolaire de « savoir nager » ou le test anti panique (uniquement pour les activités kayak, waterpolo, plongée),
- attestation de la Responsabilité Civile pour les activités périscolaires.

Paiement à l'inscription par chèque, espèces et carte bancaire.

Aucune inscription ne sera acceptée par courrier.

Fête de l'EMS

.....
Chaque année, une fête de fin d'année est organisée. Elle aura lieu le samedi 24 juin 2023. Une invitation précisant l'organisation de la journée sera envoyée courant juin.
.....



Tenue pour les activités sportives

Pour les activités terrestres :

- chaussures de sport propres pour les gymnases, survêtement, tee-shirt.
- chaussures de sport d'extérieur. En période estivale un short, tee-shirt seront suffisants et en période hivernale un survêtement, gants, bonnet et K-Way sont préférables.

Pour les activités aquatiques :

- **Natation** : 1 maillot de bain (pas de short ou bermuda), un bonnet de bain, une serviette, gel douche, vêtements de change.
- **Plongée** : même chose que la natation. L'embout du tuba est à votre charge.
- **Kayak** : La tenue préconisée est un vieux pull en laine, un collant type danse, un coupe-vent type k-Way, de vieilles chaussures de sport pouvant être mouillées. Le nécessaire de douche (serviette, gel douche) est obligatoire.

Conseil

Il est recommandé de prévoir une gourde afin que l'enfant puisse s'hydrater durant la séance.

Stages sportifs

.....
En dehors de la période scolaire, la Ville de Chelles propose des stages sportifs pour les 6-11 ans et des stages découverte jeunesse (SDJ) à partir de 11 ans (planning d'activités disponible sur le site internet de la ville et à la Direction sports-jeunesse, 3 semaines avant le début de chaque période de vacances scolaires.
.....

Lexique

Double Dutch Sport de cordes à sauter qui implique deux tourneurs manipulant des cordes formant des ellipses opposées et alternées dans lesquelles évoluent un ou deux sauteurs. C'est un sport ludique permettant de se dépenser et développer vitesse, coordination, agilité pour effectuer des figures acrobatiques entre les cordes.

Ultimate C'est un sport collectif utilisant un disque et opposant deux équipes de joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.

Jeux traditionnels Ce sont des activités ludiques qui regroupent les jeux d'adresse et de réflexion. Ils permettent des actions originales entre joueurs, des systèmes de comptages de points différents, et font appel à l'imagination pour résoudre une situation.

La natation L'activité se déroule dans le grand bain. Il s'agit d'une initiation à la natation qui peut déboucher sur l'obtention du brevet de natation. Le prérequis est d'être autonome dans l'eau avec ou sans matériel (ceinture). Si cette condition n'est pas remplie lors de la séance de test, l'enfant sera dirigé vers une autre activité de sa tranche d'âge.

La plongée L'activité se déroule dans le grand bain. Il s'agit d'une initiation et sensibilisation à « l'espace sous l'eau » dispensée par le club de plongée de Chelles. Le matériel est prêté par l'EMS (sauf l'embout du tuba). En plus du brevet de 25 m, vous devez présenter une autorisation parentale et le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques fourni par l'EMS et rempli par un médecin. Dans le cas où l'enfant présenterait une contre-indication, celui-ci sera dirigé vers une activité dite « terrestre ».

Le kayak L'activité se déroule à la base de kayak de Chelles, sur la Marne. Le prérequis est d'avoir le brevet de 25 m, ou l'attestation de « savoir nager » ou le test anti-panique. Le matériel est prêté par l'EMS.

Capoeira C'est une forme d'art martial brésilien où les assauts sont chorégraphiés et où aucun coup n'est porté.

Indiaca Jeu collectif d'origine indo-brésilienne où s'affrontent deux équipes de 5 joueurs, se rapproche du volley-ball. Il se joue à mains nues avec des frappes qui ressemblent à celles du badminton.



Mairie de Chelles

Parc du Souvenir Emile Fouchard

77 500 Chelles

Tél. : 01 64 72 84 84

WWW.CHELLES.FR

